

La mobilité des étudiants au sein des activités non formelles : le cas des ONG

Christiana Charalampopoulou, Georgios Stamelos

► **To cite this version:**

Christiana Charalampopoulou, Georgios Stamelos. La mobilité des étudiants au sein des activités non formelles : le cas des ONG. Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles "Coopérer?", CNAM, Jun 2015, Paris, France. hal-01830559

HAL Id: hal-01830559

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-01830559>

Submitted on 5 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**La mobilité des étudiants
au sein des activités non formelles :
le cas des ONG**

Charalampopoulou Christiana, Stamelos Georgios

Résumé

Pour la construction européenne, le programme Erasmus tient une place éminente. Une des priorités est la mobilité étudiante, une mobilité vue tant comme mécanisme éducatif que comme instrument de promotion d'une citoyenneté active. Avec l'intégration des programmes pour la jeunesse dans le nouvel Erasmus+, une nouveauté émerge étant donné que des activités éducatives formelles et non formelles peuvent coexister. Notre intérêt se porte sur la coopération des institutions éducatives (comme les universités) avec leur univers extérieur et plus spécifiquement avec les Organisations Non Gouvernementales (ONG). Ayant mené une telle coopération, nous allons réfléchir sur les perspectives de cette coopération afin d'établir des articulations plus structurées entre activités éducatives non formelles et cursus formels pour assurer leur validation institutionnelle.

Mots-clés : mobilité, éducation non formelle, ONG, université, coopération

The Erasmus program seems to be prominent for the European construction. One of the priorities is student mobility, a mobility which is seen as both an educational mechanism and as a tool for promoting active citizenship. With the integration of youth programs in the newly established Erasmus+, something new is emerging since formal and non-formal educational activities can coexist. Our interest lies on the cooperation of educational institutions (such as universities) with the external world and more specifically with Non-Governmental Organisations (NGOs). Having carried out such a cooperation, we will reflect on its prospects in establishing more structured links between non-formal educational activities and formal curriculum in order to ensure institutional validation.

Keywords: mobility, non-formal education, NGO, university, cooperation

Table des matières

1. Introduction
2. La mobilité des étudiants en Europe examinée à la loupe
3. Les dispositifs de la mobilité
4. Une expérience de mobilité au sein d'Erasmus Placement
5. La formation non formelle
6. Vers une coopération flexible validée
7. Références

1. Introduction

Un des piliers le plus important au sein des politiques européennes est sans doute la mobilité. En effet, la mobilité est liée, tant à la construction de l'espace européen, qu'à son attractivité mondiale. Bien sûr, la mobilité contient différents volets. Dans notre texte, nous mettons l'accent sur la mobilité des jeunes et plus spécialement des étudiants ou de nouveaux diplômés d'une institution d'enseignement supérieur.

L'Union européenne démontre un grand intérêt pour la jeunesse étant donné qu'elle représente l'avenir. Par conséquent, elle est la condition sine qua non de la création, tant de l'espace européen, que de son rayonnement mondial. Ainsi, une des priorités des politiques pour la jeunesse s'avère être sa mobilité transnationale promue par la coopération entre institutions (dans notre cas universités) européennes et, de plus en plus, entre institutions et le monde économique (entreprises) et social (ex. ONG).

Ce type de mobilité est conçu initialement comme une première mise en contact avec le monde extérieur de l'univers éducatif et une occasion d'une première expérience professionnelle des étudiants qui se trouvent, soit en fin d'études, soit jeunes diplômés (Erasmus Placement¹). En ayant participé à ce type de mobilité, notre intérêt se porte donc sur la question de la validation de cette mobilité, soit par son intégration dans un cursus existant, soit par la validation de ses acquis, afin que l'individu concerné puisse entreprendre une nouvelle activité éducative dans le cadre d'une formation continue (tout au long de la vie). En fait, la question tourne autour de la problématique de la manière avec laquelle une activité non formelle peut faire partie ou être validée par un programme formel d'études.

2. La mobilité des étudiants en Europe examinée à la loupe

Selon la Commission européenne, la mobilité à des fins d'apprentissage désigne le fait de partir à l'étranger pour y étudier ou pour y suivre une formation. Le communiqué de Leuven (Louvain-la-Neuve) en 2009 a fixé des priorités pour la période 2010-2020, y compris pour l'accroissement des possibilités de mobilité et pour l'amélioration de la qualité de cette mobilité. Le but ultime est que d'ici 2020, 20% des diplômés européens aient participé à une période d'études ou de stage à l'étranger. À l'occasion de cette prise de position, la Commission européenne a récemment publié une étude intitulée '*Vers un tableau des résultats de la mobilité: les conditions d'études à l'étranger au sein de l'Europe*'² où sont illustrés les effets du programme.

Au cours des dernières années, de nombreuses recherches (par des institutions nationales, européennes et internationales ainsi que par des syndicats et des associations) se sont interrogées sur les résultats atteints suite à une expérience de mobilité. Ces études visent à améliorer la mise en œuvre des programmes de mobilité. Des chercheurs français et étrangers ont effectué des études issues de différentes disciplines : en linguistique et en sciences de l'éducation (Zarate,

¹ Erasmus Placement fut une évolution du programme Leonardo da Vinci.

² Cette étude a été signée par le réseau Eurydice. Effectuée en 2011-2012, les pays participants ont été : l'Allemagne, le Belgique (français, flamand et allemand), la France, l'Espagne, l'Italie, la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, l'Irlande, la Croatie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Finlande, la Serbie, le Royaume-Uni, le Liechtenstein, la Norvège, Chypre, la Slovénie, l'Islande, la Turquie, la Bulgarie, la Grèce, la République de Macédoine, le Monténégro et la Suisse.

2000 ; Papatsiba 2003 ; Dervin 2008 ; Ballatore 2010 ; De Carlo et Diamanti, 2013, Stamelos et Vassilopoulos, 2014), en géographie (Perret, 2008 ; Terrier, 2009), en économie (Harfi et Claude, 2006) et en sociologie (Demange et Fenge, 2010).

Selon ces études, le séjour de l'étudiant à l'étranger peut être un moyen efficace de transformation de l'identité personnelle, culturelle et linguistique. La mobilité des étudiants dans l'Union européenne est un moyen d'améliorer son développement personnel en matière de maturation (De Carlo et Diamanti, 2013), car elle contribue à élargir ses horizons. Elle permet une ouverture d'esprit et développe la curiosité et la conscience de soi.

Concernant les bénéfices culturels, des recherches ont montré qu'il est possible de construire une compétence interculturelle par le biais d'une action sociale en situation de mobilité (Anquetil, 2006 ; Nanaki, 2009). L'étudiant en mobilité se donne pour but d'entrer en contact avec une collectivité différente de celle d'où il provient. Il se trouve dans un espace plurilingue et pluriculturel et il interagit avec des personnes, des phénomènes et des situations qui lui imposent à la fois l'acquisition des connaissances et des compétences interculturelles. Dans ce cadre, il acquiert des compétences linguistiques en améliorant la maîtrise d'une (au moins) langue étrangère (Stamelos et Vassilopoulos, 2014).

La mobilité a également des effets positifs sur le plan académique et professionnel. Elle a un fort impact sur la carrière de la personne « mobile » (étude d'impact Erasmus EIS³, 2014). Elle permet l'acquisition d'authentiques « compétences de vie » (Phipps et Gonzalez, 2005, p.2), considérées comme un capital culturel précieux par le monde de l'entreprise, et qui peuvent être mobilisées dans la vie professionnelle (De Carlo et Diamanti, 2013).

En étant « mobile », l'étudiant peut élargir le potentiel de connaissances ainsi que de compétences intéressantes sur le marché de l'emploi pour, par la suite, améliorer son employabilité pour l'avenir. À son retour, il réussit à montrer une conscience majeure de ses compétences et surtout une capacité de les appliquer dans le monde socioprofessionnel. « *Il apprend à prendre une certaine distance par rapport à la réalité avec laquelle il se mesure, il apprend également à acquérir une certaine autonomie et à savoir s'adapter aux circonstances tout en élargissant ses perspectives personnelles et en construisant un curriculum culturel et professionnel international* » (De Carlo et Diamanti, 2013, p.36).

Selon l'étude d'impact Erasmus (2014), les étudiants Erasmus disposent de meilleures aptitudes à l'emploi après un séjour à l'étranger. Ils sont mieux placés pour décrocher leur premier emploi. Ils ont également de meilleures perspectives d'évolution de carrière. Les anciens étudiants Erasmus sont deux fois moins exposés au risque de connaître un épisode de chômage de longue durée que ceux qui ne sont pas partis à l'étranger. La majorité des employeurs considèrent qu'une expérience à l'international est importante dans le cadre du recrutement donc ils cherchent des compétences transversales chez les candidats (l'ouverture et la curiosité face aux nouveaux défis, la capacité à résoudre des problèmes et à prendre des décisions, la confiance, la tolérance face à des valeurs et des comportements différents). En outre, les étudiants « mobiles » ont une vie davantage baignée dans un contexte international et sont plus susceptibles de vivre à l'étranger (EIS, 2014).

La mobilité étudiante a davantage un impact positif sur la vie sociale de la personne participante (EIS, 2014). Elle constitue l'une des activités principales pour la construction d'une citoyenneté européenne (De Carlo et Diamanti, 2013). Les étudiants qui ont passé une période d'études à l'étranger se rendent mieux compte du sentiment d'appartenance à

³ L'étude d'impact Erasmus (EIS), a été menée par la Commission européenne en 2014.

l'espace européen commun et de l'identité européenne commune. La citoyenneté favorise le sentiment d'un lien particulier entre les individus ou les groupes sociaux dans les communautés auxquelles ils appartiennent, à travers les valeurs européennes communes. Ainsi les liens de solidarité au niveau européen entre les citoyens se sont renforcés et la cohésion sociale est promue. En plus, la mobilité d'apprentissage encourage la création de citoyens actifs et la reconnaissance de la dimension européenne de la citoyenneté. Par conséquent, la mobilité des apprenants en Europe peut être considérée comme un exemple de citoyenneté européenne active (Stamelos et Vassilopoulos, 2014).

La mobilité étudiante peut aussi contribuer à lutter contre les risques d'isolationnisme, de protectionnisme et de xénophobie qui se posent en temps de crise économique (Livre vert, 1996). En effet, elle peut assurer la cohésion sociale de l'Union européenne.

En outre, la mobilité apporte des bénéfices aux établissements d'enseignement supérieur. Elle joue un rôle important dans l'ouverture vers l'extérieur des universités ainsi que dans leur européanisation et leur internationalisation. Le développement de nouvelles formes de coopération transfrontière contribuerait à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur vers une certaine harmonisation des systèmes d'enseignement (De Carlo et Diamanti, 2013).

3. Erasmus et crédits ECTS

Au fur et à mesure, un arsenal pluridimensionnel pour la promotion de la mobilité a été créé (Stamelos et Vassilopoulos, 2013). Des programmes de mobilité étaient mis en route, initialement entre les institutions de l'enseignement supérieur (Erasmus) et, par la suite, pour tous les niveaux de l'éducation formelle. La signature de l'« Erasmus Charter »⁴ entre l'institution et la Commission signalait la volonté d'une institution européenne de participer au programme Erasmus et, par conséquent, de promouvoir ses objectifs. Par la suite, le Contrat Erasmus (aujourd'hui Erasmus+⁵) a instauré le cadre officiel de la coopération entre deux institutions. Dans ce cadre, différents types de mobilités étaient prévus, dont la mobilité des étudiants. Parallèlement, le processus de Bologne a apporté des changements qui facilitent le séjour d'étude et de formation à l'étranger. La structure licence-master-doctorat et les progrès dans la garantie de la qualité ont notamment simplifié la mobilité étudiante et renforcé les institutions et les systèmes.

Un des tous premiers problèmes fut la reconnaissance de la période de séjour dans une autre institution. Par cette nécessité, on a créé l'outil d'ECTS, comme des valeurs transférables et « cumulables ». Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS), en tant qu'instrument de garantie de la qualité de la mobilité, encourage la confiance mutuelle, la reconnaissance des diplômes ainsi que la mobilité. Il s'agit d'un outil visant à faciliter la conception, la description et la mise en œuvre de programmes d'études et à l'attribution de diplômes de l'enseignement supérieur. L'utilisation de l'ECTS, en combinaison avec des cadres

⁴ La Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) fournit le cadre général de la qualité des activités de la coopération européenne et internationale qu'une université peut réaliser dans le cadre du programme.

⁵ Le programme Erasmus (European Region Action Scheme for the Mobility of University Students), lancé en 1987, a maintenant 28 ans. Le 1^{er} janvier 2014 la Commission Européenne a lancé un nouveau programme, l'Erasmus+ pour les années 2014-2020.

de certification européens et nationaux, fondés sur les résultats d'apprentissage, favorise la transparence des programmes et des qualifications, ainsi que la reconnaissance des diplômes (Commission européenne, 2014).

L'étude de l'impact Erasmus a montré que pour 96% des établissements d'enseignement supérieur, la reconnaissance de crédits ECTS était considérée comme l'aspect de structure organisationnelle le plus important dans le cadre de la mobilité des étudiants (Commission européenne, 2014). Cette attente de la part des étudiants nous fait réfléchir sur les perspectives de la coopération entre les Universités et les ONG, afin d'établir des articulations plus structurées entre les activités éducatives non formelles et les cursus formels pour assurer leur validation institutionnelle.

Avec l'enracinement de la mobilité entre institutions, une autre forme de mobilité apparaît. Il s'agit de la promotion entre les institutions éducatives et le monde du travail. On constatait, en premier lieu, un problème initial celui de la difficulté, de plus en plus importante, des jeunes diplômés d'accéder à un premier poste de travail. Le dispositif proposé visait à faciliter la prise de contact entre le monde de l'enseignement et le monde du travail par le financement d'une période d'initiation (stage) dans une entreprise ou une organisation/association d'intérêt social pour les jeunes qu'ils soient au dernier stade de leurs études ou de nouveaux diplômés (maximum un an après la fin des études). Ainsi, une nouvelle forme de mobilité a été instaurée, l'Erasmus Placement.

4. Une expérience de mobilité au sein d'Erasmus Placement

Dans le cadre d'Erasmus Placement un accord de coopération fut signé entre l'Université de Patras (Grèce) et l'ONG L'AMAP (Amitiés des Peuples du Monde). L'AMAP, issue d'un réseau international d'enseignements et d'(ex-)étudiants de l'Université de Paris 8, développe des projets de coopération avec des pays d'Afrique et d'Amérique latine.

Plus spécifiquement, L'AMAP est « *une organisation internationale pluraliste, non gouvernementale, culturelle, apolitique, et sans but lucratif, qui offre avec le concours actif de volontaires, des opportunités d'expériences interculturelles au travers d'activités, permettant à des jeunes et à des adultes de différents pays et régions de développer les connaissances, les qualités humaines et la compréhension nécessaires à l'existence d'un monde diversifié, plus juste, plus tolérant, plus pacifique et plus amical*⁶ ». Ses activités-projets proviennent de propositions, soit des membres de l'ONG, soit du Centre Interculturel de l'Université de Paris 8 (CIVD⁷). Ces projets portent principalement sur des activités (inter-)culturelles et

⁶ L'AMAP <http://amitie-peuples.net/>

⁷ Le Centre Interculturel de Vincennes à Saint-Denis (CIVD) est une association étudiante (loi 1901), sise à Paris 8. Elle est née en 1984 à la suite d'un festival interculturel, organisé dans le cadre d'un cours de français langue étrangère d'Annie COUËDEL, maître de conférences à Paris 8. Le CIVD, un lieu de formation et de socialisation, agit à partir de ses principes d'interculturalité autour de trois points essentiels :

- permettre l'expression des diverses cultures présentes à Paris 8,
- favoriser la rencontre et la convivialité entre les étudiants, à travers des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale,
- promouvoir de jeunes talents de l'université Paris 8.

Pour atteindre ses objectifs, les membres du CIVD organisent une série d'activités parmi lesquelles, un festival interculturel et des voyages d'échanges culturels et de solidarité internationale.

éducatives utilisant dans leur mise en œuvre un dispositif, la Pédagogie de Projets⁸. Ils comprennent également des activités telles que la construction de bibliothèques et de salles d'informatique en Afrique, l'opération de reboisement dans une région du Togo, la protection des tortues marines en liaison avec l'école d'Armila au Panama, etc.

Suite à l'accord Erasmus Placement, L'AMAP s'engageait à accueillir des étudiants ou ex-étudiants de l'Université de Patras et de les intégrer à ses projets (préparation du dossier, recherche des moyens financiers, mise en œuvre des projets, préparations du voyage, participation au voyage et à la réalisation du projet). Suivra la présentation d'un cas précis, issu de cette coopération.

Entre 2012 et 2014, L'AMAP a accueilli trois stagiaires (un par an). Ainsi, des étudiants grecs de l'Université de Patras ont pu y prendre part en participant au développement des projets, en collaboration avec des étudiants de Paris 8, des membres de L'AMAP, des jeunes de comités de villages dans le pays où le projet se déroulait et des ONG locales.

Ci-dessous on vous présente le témoignage d'une étudiante⁹ qui a participé à plusieurs projets de L'AMAP grâce à des dispositifs européens comme Erasmus et, notamment, Erasmus Placement¹⁰:

Dans le cadre d'une thèse en cotutelle entre l'Université de Patras en Grèce et l'Université de Rouen en France, en tant que grecque, j'ai eu l'opportunité de participer au programme européen « Erasmus Placement ». Pendant trois mois j'ai réalisé un stage à Paris au sein d'une ONG appelée AMAP. Mon travail consistait à assister à l'organisation et à la mise en place d'un projet de solidarité au Togo en Afrique.

À travers ma participation au programme Erasmus, j'ai développé plusieurs compétences par le biais des activités en terre française ainsi qu'au Togo.

Avant de partir au Togo j'ai participé à l'élaboration de notre projet associatif: définir les objectifs, rédiger les dossiers, établir les demandes de subventions, assister aux commissions, organiser des événements de récolte de fonds ainsi que participer aux événements animés par l'association, comme le festival interculturel. Ce fut un vrai travail d'entrepreneur. Après ma participation à ce projet, j'ai acquis l'habitude de prendre des décisions, des initiatives et des risques, de planifier et d'organiser des actions.

On a également dû déployer des compétences interculturelles. Tout d'abord, le respect d'autrui quelque soit sa culture d'origine et sa religion. Pendant trois mois, j'ai évolué dans un groupe constitué de diverses cultures : des Français, des Grecs, des Togolais, des Chinois, des Allemands, des Bulgares, des Portugais, des Italiens, des Mexicains... Ce mélange culturel au sein de l'association a été une expérience très enrichissante. J'ai compris l'importance d'être respectée et de respecter les autres, leurs idées et leurs croyances en les écoutant attentivement. J'y suis arrivée en m'exposant à la diversité tant en France qu'au Togo et en travaillant dans ce cadre pluriculturel.

Le travail en groupe a joué un rôle de suppression des préjugés et de meilleure communication entre les participants. J'ai réussi à collaborer avec les autres membres du groupe dans un but ultime : monter le projet. De plus, j'ai développé une certaine empathie, c'est-à-dire la compétence de me positionner à la place de la personne avec qui je discute pour

⁸ Il s'agit d'un dispositif permettant un apprentissage par la réalisation de projets emmenés par des étudiants eux-mêmes et réalisés avec des personnes d'horizons culturels différents.

⁹ En effet, il s'agit d'une expérience personnelle.

¹⁰ Ce texte est le rapport de fin de séjour Erasmus que l'étudiante a déposé à l'établissement d'origine après sa mobilité.

mieux comprendre ses réactions. Par exemple, au Togo les locaux n'arrivaient jamais à l'heure au rendez-vous, car ils n'avaient pas l'habitude de porter de montre, donc c'était à nous - 'les yovos'¹¹ - de comprendre qu'on ne devrait pas s'énerver quand nos amis 'amé ibos'¹² étaient en retard. Du coup, on a tous appris à être patients et tolérants. En effet, j'ai pu remettre en cause mes valeurs et porter un regard différent sur le monde.

Puisqu'il s'agit d'un projet de solidarité, le projet « Cultures Gododo » au Togo, m'a permis d'influencer positivement la vie des gens. Nos actions comprenaient la mise à jour du fond bibliothécaire du village d'Akoumapé, la formation en informatique d'enseignants et d'élèves et la mise en place d'ateliers artistiques, sportifs et éducatifs pour les enfants. Le sentiment d'avoir assisté et aidé les enfants et les autres villageois a été incroyable ! Je me suis rendu utile, comme un citoyen actif.

Certes, j'ai gagné de l'expérience dans les affaires administratives au sein d'une ONG et d'une association étudiante¹³ de la faculté de Paris 8. Pouvoir gérer le budget et mesurer les dépenses, ce sont encore des compétences que j'ai améliorées.

Ensuite, j'accorde une grande importance aux connaissances que j'ai acquises par le biais de mon séjour en France et au Togo. J'ai connu des cultures, des artistes, des disciplines, etc., sans oublier l'expérience professionnelle. Au niveau académique - mon sujet de thèse porte sur la citoyenneté - je trouve que mon expérience avec Erasmus m'a beaucoup aidé à reconsidérer ce qu'être citoyen actif veut dire. Mon séjour en France m'a permis également d'améliorer mes compétences linguistiques en français et d'être en contact avec d'autres langues - certaines sont similaires à la langue française (l'espagnol), d'autres sont très différentes (le togolais ou le chinois).

Au niveau personnel, j'ai appris à me connaître, j'ai pu reconstruire ma personnalité, développer mes compétences et comprendre mes limites. J'ai ainsi gagné une grande confiance en moi ainsi qu'une autonomie et je me suis devenue plus sociale.

Je présente ci-dessous quelques paradigmes d'activités que j'ai élaborées ainsi que les compétences que j'ai acquises :

Activités en France

Activité 1 : Recherche de fonds pour le projet « Cultures Gododo »

Avant de partir pour le Togo, le groupe devait chercher des subventions pour le financement du projet dans le secteur public et privé, à travers des dons et des actions de récolte des fonds. Malheureusement, on n'a pas réussi à avoir un financement étatique suffisant, donc il a fallu trouver une autre solution. Une des idées que j'avais proposée était de participer à un vide grenier dans Paris (Belleville) où on vendrait des objets que chacun parmi nous avait chez-soi. L'action a eu du succès car on a récolté environ 500€.

Compétences acquises :

- Résolution de problèmes, identifier les problèmes nécessitant d'être résolus, prendre des initiatives pour résoudre le problème
- Activer/Motiver des gens dans un but commun

¹¹ Yovo signifie le blanc en éwé, dialecte togolaise.

¹² Amé ibo signifie le noir.

¹³ Il s'agit de l'association CIVD (Centre Interculturel de Vincennes à Saint-Denis) qui est un partenaire de L'AMAP.

- Improviser
- Être créatif

Activité 2 : Animation de blog et site Internet

Suite à la réalisation de notre projet au Togo, je me suis chargée d'animer le blog¹⁴ du village d'Akoumapé où on devrait écrire les objectifs, les phases de notre voyage et les actions. C'était un blog destiné aux jeunes Togolais, à nos bailleurs de fonds et à tous ceux qui ont soutenu le projet ou voulaient en savoir plus. En gros, un public francophone. Ce fut un travail individuel qui a pris beaucoup de temps. Par la suite, quand l'association a eu besoin d'un nouveau site Internet, j'ai participé également à sa mise en place et à son animation.

Compétences acquises :

- Usage des TIC (blog, site)
- Compétences linguistiques, communiquer dans une langue étrangère (français) à l'écrit
- Apprentissage en continue (à l'âge de 25 ans je me suis initiée à la création d'un blog)

Activité 3 : Evaluation du projet « Cultures Gododo »

Dès notre retour en terre française, il fallait rédiger le bilan moral et financier du projet « Cultures Gododo ». À cette occasion les membres du groupe étaient censés s'exprimer et évaluer le déroulement du projet. La critique que j'ai faite incluait les activités et le travail en groupe, ainsi que la gestion du groupe. L'autocritique a eu également une place dans ce bilan, notamment en tout ce qui concerne le groupe de travail à la bibliothèque (dont je faisais partie) et de l'atelier « Animations avec les enfants ».

Compétences acquises :

- Développer l'esprit critique
- Effectuer de la critique et de l'autocritique
- Rédaction de dossier à l'écrit en français

Situation 4 : Participation à un système éducatif étranger

Dans le cadre de mon stage, je me suis retrouvée dans un environnement éducatif européen certes, mais différent (Paris 8) et j'ai eu l'opportunité de connaître un système d'enseignement supérieur qui n'est pas tout à fait semblable au grec. Des méthodes pédagogiques innovantes, telle que la Pédagogie de Projets, ainsi que des pratiques d'apprentissage qu'on ne trouve pas très souvent à l'université grecque (travail en groupe, exposés) m'ont fait revoir d'une manière critique les méthodes qu'on utilise chez moi.

Compétences acquises :

- Analyse critique des théories de pédagogie et des systèmes éducatifs (notamment du grec)
- Participation à des débats éducatifs

¹⁴ Le blog d'Akoumapé : <https://godogoakoumape.wordpress.com/>

- Reconnaître des relations entre la théorie et la pratique
- S'approprier une identité européenne commune et développer sa citoyenneté européenne

Activités au Togo

Activité 1 : Animations avec les enfants d'origine togolaise

Avant notre départ, on avait pensé à une idée d'atelier pour les enfants du village au Togo. Sans connaître la tranche d'âge, ni les capacités du public auquel on aurait affaire, on a préparé un atelier de « lecture des contes du monde ». En arrivant au village, on s'est rendu compte que les enfants âgés de 4 à 12 ans ne comprenaient, ni ne parlaient français, du coup notre « plan » a dû changer. On devait trouver une solution en improvisant : suite à une petite démonstration des voix des animaux et de la pantomime, on a joué avec eux au ballon dans la cour de l'école. L'atelier « Animations avec les enfants » a été créé par trois animateurs : deux grecques et un togolais.

Compétences acquises (compétences interculturelles) :

- Respect des gens (enfants) d'origine différente
- Tolérance au regard de l'ambiguïté, patience lorsque confronté à l'inconnu
- Empathie, faire attention à la sensibilité d'autrui, partager des sentiments d'autrui
- Confiance en soi, proposer des manières à voir et faire des choses différemment
- Multiperspectivité, utiliser son imagination pour proposer de nouvelles perspectives
- Résolution de problèmes, identifier les problèmes nécessitant d'être résolus, prendre des initiatives pour résoudre le problème
- Capacité à aller de l'avant, remettre en question mes motivations et mes objectifs, changer ma façon de faire pour tenir compte de nouvelles perspectives
- Coopération (entre les membres-animateurs de l'atelier)
- Développer une mentalité cosmopolite

Le tableau qui suit résume les points importants de cette expérience d'Erasmus Placement :

	Activités	Compétences acquises
Activités en France	1. Recherche de fonds pour le projet « Cultures Gododo »	Motiver des gens dans un but commun Résolution de problèmes, identifier les problèmes nécessitant d'être résolus, prendre des initiatives pour résoudre le problème Improviser Être créatif
	2. Animation de blog/site Internet	Usage des TIC (blog, site) Compétences linguistiques, communiquer dans une langue étrangère à l'écrit Apprentissage en continue
	3. Evaluation du projet « Cultures Gododo »	Développer l'esprit critique Effectuer de la critique et de l'autocritique Réduction de dossier à l'écrit en français

	5. Participation à un système éducatif étranger	Analyse critique des théories pédagogique et des systèmes éducatifs (notamment du grec) Participation à des débats éducatifs Reconnaître des relations entre la théorie et la pratique S'approprier une identité européenne commune et développer sa citoyenneté européenne
Activités au Togo	1. Animations avec les enfants d'origine togolaise	Compétences interculturelles Respect des gens (enfants) d'origine différente Tolérance au regard de l'ambiguïté, patience lorsque confronté à l'inconnu Empathie, faire attention à la sensibilité d'autrui, partager des sentiments d'autrui Confiance en soi, proposer des manières à voir et faire des choses différemment Multiperspectivité Résolution de problèmes, identifier les problèmes nécessitant d'être résolus, prendre des initiatives pour résoudre le problème Capacité à aller de l'avant, remettre en question mes motivations et mes objectifs, changer ma façon de faire pour tenir compte de nouvelles perspectives Coopération (entre les membres-animateurs de l'atelier) Développer une mentalité cosmopolite

Par ce témoignage, on réalise la richesse de cette expérience ainsi que ses multiples dimensions. En réalité, grâce à ce stage, on arrive à former de jeunes à plusieurs niveaux :

- Consolider le travail d'une ONG
- Former les participants au travail nécessaire d'une ONG
- Savoir monter et évaluer un projet
- Savoir chercher de ressources financières afin de réaliser un projet
- Apprendre à préparer la réalisation d'un projet
- Apprendre à travailler dans un groupe pluriculturel et multilingue
- Apprendre à prendre de risques, des décisions et des initiatives
- Apprendre à gérer le temps et l'argent
- Apprendre à résoudre des problèmes, à improviser et à être créatif
- Améliorer les compétences linguistiques, communicationnelles et interculturelles
- Développer la capacité de fonctionner et d'être efficace dans des contextes différents
- Développer la confiance en soi
- Comprendre ce que c'est la citoyenneté active
- Comprendre les valeurs : la différence, la cohabitation, le travail et la production conjointe, dans des contextes divers.

Cependant, cette richesse des connaissances, des compétences et des habiletés acquises n'est pas encore validée, de telle manière qu'elle peut être formellement reconnue. Il n'y a pas encore un mécanisme de transformation l'expérience acquise en des crédits reconnaissables dans l'espace de la formation tout au long de la vie. Ce qui est bien dommage étant donné qu'en amont, après tout, ce sont les contribuables européens qui paient pour cette mobilité, et, en aval, la richesse générée par le stage est vraiment impressionnante. Du coup, on tombe dans le fameux clivage entre la formation formelle et la formation non formelle et le problème d'établissement de ponts entre les deux types de formation. Ce point sera plus développé ultérieurement.

6. La formation non formelle

En 2008, le Conseil de l'Europe a publié une étude qui a comme objectif que chaque jeune ait la possibilité de prendre part à une forme de mobilité, et ce, pendant son parcours d'étude ou de formation, en effectuant un stage en milieu professionnel, ou dans le cadre d'activités de volontariat. C'est sur l'aspect du volontariat que nous nous appuyons dans cet article pour élaborer la problématique qui veut que les ONG jouent un rôle important dans la promotion de la mobilité étudiante. En outre, dans le cadre de la stratégie *Europe 2020*, l'initiative *Youth on the Move* (2010) a souligné que l'Europe a besoin d'étendre et d'élargir les possibilités d'apprentissage pour les jeunes dans son ensemble, notamment en soutenant l'acquisition de compétences par le biais d'activités éducatives non formelles.

Les activités non formelles, ce sont des activités « non traditionnelles ». Autrement dit, « apprentissage non formel » qui est constitué de l'apprentissage intégré dans les activités prévues qui ne sont pas explicitement désigné comme apprentissage, mais qui contiennent un important élément d'apprentissage (Colardyn et Bjornavold, 2004). Ces activités n'appartiennent pas à l'éducation formelle et institutionnelle mais il s'agit d'expériences telles que des voyages à l'étranger, des séjours de plusieurs mois dans un autre pays en tant que volontaire, la participation à des associations étudiantes ou des ONG, ainsi qu'à des projets de solidarité internationale, l'organisation de conférences et de festivals, le travail bénévole (visites guidées aux musées, atelier pédagogiques dans les écoles, etc.), les activités artistiques.

Plus concrètement, aujourd'hui l'*Erasmus+ Jeunesse en action*, concerne les activités du programme liées exclusivement à l'apprentissage non formel et informel des jeunes. Par exemple, le *Service Volontaire Européen* permet aux jeunes d'exprimer leur engagement personnel en effectuant un service volontaire. Les jeunes volontaires se voient donner la possibilité de participer au travail quotidien d'organisations actives dans les domaines de l'information et des politiques de la jeunesse, du développement personnel et socioéducatif des jeunes, de l'engagement civique, de l'aide sociale, de l'inclusion des personnes défavorisées, des programmes d'éducation non formelle, de la culture et de la créativité, de la coopération au développement, etc. Notre expérience pratique, présentée dans cet article, va effectivement dans ce sens-là.

7. Vers une coopération flexible validée

On constate donc que la problématique est bien posée. Cependant, il n'est pas encore sûr que du côté institutionnel et formel le progrès dans les esprits soit bien avancé, encore moins dans la manière de concevoir un programme d'études.

D'autre part, la participation à des activités formatrices non formelles, malgré ses avantages indiscutables, manque de systématisation. En réalité, on revient au problème désormais classique

de la concrétisation du contenu d'un stage et sa formalisation afin d'aboutir à des devoirs et à des obligations de tous les intervenants. Il n'est pas un hasard que lors de la préparation du Cadre Européen des Certifications (CEC) et par la suite des Cadres Nationaux équivalents la « boîte noire » soit restée du domaine du non formel¹⁵.

Pour être plus clairs, même dans la coopération à laquelle on a fait référence, l'accord signé était très général et dans aucun cas, ne comprenait pas d'engagements de formation de la part de l'ONG. Il est clairement demeuré au niveau instrumental de la coopération convenable pour les parties consignées mais pas nécessairement pour la partie de l'étudiant.

Néanmoins, l'exemple décrit peut nous laisser comprendre la dynamique et les opportunités qui s'ouvrent par ces formes d'activités non formelles qui peuvent sans doute être une source d'enrichissement incontournable dans le processus de la formation dans l'espace de la formation continue.

En même temps, il est évident que notre démarche ne s'inscrit pas dans le cadre d'un fonctionnement traditionnel de l'université, mais il s'agit plutôt de démarches innovantes mettant en relation des personnes de différents pays, afin de réaliser des projets de solidarité internationale et d'éducation à la citoyenneté. Ainsi, les ONG pourraient avoir une valeur ajoutée sur la formation des étudiants en préparant les futurs diplômés de l'enseignement supérieur à établir un contact direct avec la société et ses besoins, par la promotion d'une série des savoirs, de compétences et d'habiletés qui ne sont pas nécessairement promues par les cursus traditionnels. Cependant, la coopération entre l'enseignement supérieur et les ONG nécessite une structuration plus concrète afin qu'elle puisse s'exprimer en valeurs transférables et « cumulables » donc intégrables dans les programmes d'études formels.

8. Références

Anquetil, M. (2006). *Mobilité Erasmus et communication interculturelle*. Bern : Peter Lang.

Ballatore, M. (2010). *ERASMUS et la mobilité des jeunes Européens*. Paris : PUF.

Colardyn, D. & Bjornavold, J. (2004). Validation of Formal, Non-Formal and Informal Learning: Policy and Practices in EU State Members. *European Journal of Education*, vol.39, n°1. p. 69-89.

Commission européenne (1996). *Livre Vert sur les obstacles à mobilité*. Education-Formation-Recherche : Les obstacles à la mobilité transnationale. COM(96) 462 Final, Bruxelles.

Commission européenne (2014) *Erasmus+ : Guide du programme*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

Commission européenne (2014). *L'étude d'impact Erasmus, Les effets de la mobilité sur les compétences et l'employabilité des étudiants et sur l'internationalisation des établissements de l'enseignement supérieur, Executive Summary*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

¹⁵ À savoir qu'en anglais le CEC s'appelle European Qualifications Framework (EQF). Le déplacement dans sa traduction française (Qualification-Certification) est très intéressant mais son analyse dépasse largement les limites de ce texte. Cependant, dès lors dans le cas français la question de la formation non formelle devient moins évidente.

De Carlo, M. et Diamanti, L. (2013). Les vécus des étudiants Erasmus pendant leur séjour à l'étranger: un apprentissage expérientiel. *Etudes de Linguistique Appliquée*, vol. 169, p. 29-46.

Demange, G. & Fenge, R. (2010). Competition in the quality of higher education : the impact of students' mobility. *PSE Working Papers*, n°27. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/56/49/12/PDF/wp201027.pdf> (consulté le 17/12/14)

Dervin, F. (2008). Métamorphoses identitaires en situation de mobilité. The University of Turku, Humanoria Annales.

Harfi, M. et Claude, M. (2006). Mobilité internationale et attractivité des étudiants et des chercheurs, *Horizons stratégiques*, vol. 1, n° 1, p. 28-42. www.cairn.info/revue-horizons-strategiques-2006-1-page-28.htm (consulté le 18/12/14)

Nanaki, A. et Feuillet, J. (2009). *Pratiques associatives des étudiants en mobilité : un vecteur de développement de compétences communicatives langagières et générales. Le cas de l'association des étudiants internationaux Autour du Monde à Nantes*. Thèse de Doctorat. Université de Nantes.

Papatsiba, V. (2003). *Des étudiants européens: Erasmus et l'aventure de l'altérité*. Bern : Peter Lang.

Perret, C. (2008). Mobilité internationales des diplômés de l'enseignement supérieur français en phase d'insertion professionnelle : effet sur leurs débuts de carrière lors de leur retour en France, *Cybergeo : European Journal of Geography* <http://cybergeo.revues.org/19063> ; DOI : 10.4000/cybergeo.1906 (consulté le 6/12/14).

Phipps, A. & Gonzalez, M. (2005). *Modern Languages: Learning and Teaching in an Intercultural Field*. London: Sage.

Stamelos, G. et Vassilopoulos, A. (2013). *Politiques de l'apprentissage tout au long de la vie dans le cadre de la gouvernance européenne*. Athènes: Dionikos (en grec).

Stamelos, G. et Vassilopoulos, A. (2014). Les compétences comme notion normative : vers la construction du nouvel individu en UE et le rôle de l'université. *Penser l'éducation*. n°34, p.127-148.

Terrier, E. (2009). *Mobilités et expériences territoriales des étudiants internationaux en Bretagne : interroger le rapport mobilités spatiales - inégalités sociales à partir des migrations étudiantes*. Thèse de Doctorat. Université Rennes 2; Université Européenne de Bretagne.

Zarate, G. (2000). Mobilité internationale et formation. Dimensions culturelles et enjeux professionnels, *Recherche et formation pour les professionnels de l'éducation*, n°33, Paris : UNRP.

Sites Internet

Le blog d'Akoumapé <https://godogoakoumapé.wordpress.com/>

CIVD <http://civd2000.wix.com/civd>

Commission européenne http://ec.europa.eu/index_fr.htm

L'AMAP <http://amitie-peuples.net/>